

graphique et il est donc possible que nous entendions bientôt des déclarations plus définitives au sujet des objectifs nationaux sur les océans. Plus d'un an s'est écoulé depuis que le Conseil des Sciences du Canada a annoncé à la nation son point de vue à ce sujet. Il est assez alarmant de constater qu'aucun progrès significatif n'a été accompli depuis longtemps dans le sens des recommandations de plusieurs rapports. Le comité consultatif permanent des sciences et de la technologie de la mer a recommandé dans son rapport de 1970 la formation et la mise en pratique d'une politique marine nationale et a souligné le besoin d'établir un grand programme dans le domaine des sciences et de la technologie de la mer, de fournir des équipements et du personnel et d'établir une échelle des dépenses au titre des sciences et de la technologie de la mer. Afin que l'on puisse élaborer un programme équilibré, le comité avait proposé que la formulation de la politique nationale se fasse à l'aide d'un Office national de l'activité marine, auprès duquel de nombreux secteurs seraient représentés, et qui ferait des recommandations au ministre chargé de la politique scientifique. Pourrais-je demander au ministre où est passé cet Office, et si l'on en a nommé les membres?

L'exécution et la coordination de la politique en matière de science et de technologie marines devaient être du ressort des ministères intéressés aux questions marines, de la Commission canadienne de l'océanographie existante, et d'une Société canadienne de mise en valeur de l'océan. Pourrais-je demander au ministre, avant qu'il ne quitte la Chambre, ce qu'il est arrivé à cette société de mise en valeur?

Ce n'est pas là une question oiseuse, elle est importante. Cette société de la Couronne serait chargée d'organiser la mise en valeur des ressources marines et réaliser les projets d'innovation industrielle, d'établir rapidement une base technologique solide, et d'encourager la vente des produits et des services au Canada et à l'étranger. Les problèmes de l'environnement marin seraient constamment étudiés par le conseil de l'environnement projeté, qui ferait directement rapport au bureau du premier ministre. A propos de la gageure et des possibilités qu'implique notre frontière océanique, le comité a estimé que la mise au point d'un vaste programme national s'imposait quant à la science et à la technologie marines.

Le comité a fait ressortir la nécessité pour le gouvernement de promouvoir efficacement la technologie et l'industrie dans ce domaine, ce que l'on a tout à fait omis de faire au cours de l'année passée. Le comité a notamment déclaré:

Une ère de croissance rapide s'annonce pour la technologie marine. L'essor de cette technologie doit être suivie de près afin d'assurer une croissance ordonnée assortie d'une importante participation canadienne. Il s'agit là d'un domaine où les investisseurs peuvent réaliser des profits et où des Canadiens disposant des qualifications nécessaires pourront trouver des emplois, à condition que nous soyons prêts à soutenir la gageure. Si le Canada n'entreprend rien, d'autres tenteront leur chance et ils recueilleront le fruit de leur travail.

Depuis quelque temps déjà, des Canadiens sont à l'œuvre au large de nos côtes et le potentiel technologique nécessaire au soutien de nos pêcheries côtières, de nos forces maritimes et des activités scientifiques que nous poursuivons au large existe, mais il est principalement aux mains du gouvernement et des laboratoires universitaires. Malheureusement, ces connaissances techniques n'ont pas encore été mises à la disposition de l'industrie.

Ces connaissances techniques n'existent pas en dehors du gouvernement ou du laboratoire universitaire parce que le gouvernement a négligé de suivre une des recommandations essentielles du rapport et de se mettre à favo-

riser la mise en valeur des ressources marines et d'instaurer une société de développement à cette fin. En d'autres termes, le gouvernement n'a pas reconnu que la plus grande ressource dont disposent les Canadiens ne se trouve pas nécessairement dans les terres mais, selon toute vraisemblance, dans la mer. C'est cette politique que le gouvernement n'a pas mise en œuvre.

C'est à la Société de développement maritime canadienne dont on n'entend guère parler, qu'il incomberait de l'appliquer. Il y a un an, j'ai parlé de l'échelle des dépenses qu'entraînerait cette réalisation, et je voudrais m'étendre davantage là-dessus. J'ai parlé, lors de mon exposé du 30 novembre 1970, de dépenses de l'ordre de quelque 300 millions de dollars en 1980. J'ai traité la question des coûts, et j'estime utile de reprendre mes propos d'alors. En voici un passage, dont fait foi la page 1600 du hansard du 30 novembre 1970:

Que dire du facteur coût? C'est indiqué clairement dans le rapport du conseil des Sciences. Il préconise une augmentation de nos dépenses de façon que dès les années 1980, nos investissements seront de l'ordre de 300 millions de dollars. J'appuie cette proposition. Chose assez surprenante, le calcul que j'ai fait il y a un an ne s'écarte des chiffres du Conseil des Sciences pour 1980 que de 15 millions de dollars. Une des choses qui devrait nous inquiéter, si nous acceptons cette proposition après une étude minutieuse, est ceci: nous devons nous assurer que les moyens mis en œuvre, s'ils le sont réellement, seront soutenus. J'imagine que le Conseil des Sciences appuierait cette idée, même s'il n'en parle pas expressément dans son rapport.

C'est alarmant que le gouvernement n'ait jugé bon de s'occuper de cette question que depuis dix ou 12 mois. Les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et une douzaine d'autres pays ont déjà fait dans ce domaine des progrès extrêmement importants et significatifs. Dans bien des cas, les autres pays ont avancé énormément plus que le Canada dans l'étude exhaustive des ressources marines et le rapport qui existe entre ces ressources et les objectifs nationaux. Je cite brièvement le rapport que la Commission des sciences, du génie et des ressources maritimes a soumis au président des États-Unis:

L'enjeu de la nation dans les utilisations de la mer est synonyme de la promesse et de la menace de demain. La promesse réside dans les possibilités économiques que la mer offre, dans le considérable stimulant aux entreprises, à l'industrie et à l'emploi que des industries nouvelles et élargies reliées à la mer peuvent produire. Elle se trouve aussi dans l'élargissement des horizons de la nation, dans le raffermissement de la situation internationale et dans la collaboration pacifique entre les nations, de même que dans la possibilité que l'action d'aujourd'hui permette à l'homme de faire un premier pas vers le contrôle ultime de son environnement planétaire. Elle tient à la mise en disponibilité de nouvelles réserves d'importants minerais et à l'accès à de nouvelles sources alimentaires.

La menace réside dans la destruction possible de grandes parties de l'environnement côtier et dans une plus grande détérioration des ports économiquement importants, des centres récréatifs, des pêches côtières de crustacés et des pêches hauturières. Un risque est inhérent à tout échec de la nation d'utiliser avec succès sa juste part des principales ressources de la planète; les États-Unis ne peuvent pas se permettre de faire moins que l'impossible pour utiliser la mer universelle. Enfin, il y a le danger qu'une concurrence internationale déchainée pour s'emparer des ressources de la mer ne mène à un conflit.

L'heure de la décision a sonné. Des pressions multiples poussent la nation à se tourner vers la mer et des possibilités nombreuses attendent qu'elle le fasse.

Ces paroles sont prophétiques. Avec tous ses comités interministériels, ceux du cabinet et tous les moyens à sa disposition pour s'occuper de la chose publique, le gouvernement a maintenant eu un an pour y penser. Il a certainement eu le temps de nous parler un peu d'une société de développement des ressources marines, des rapports